



Union des Fédérations des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique

☒ Avenue des Combattants, 24, 1340 Ottignies ☎ 010.42.00.50

☒ Rue Belliard, 23A - 1040 BRUXELLES

Compte 210-0678220-48 - www.ufapec.be - E-mail : info@ufapec.be

L'impact de la mutation des familles sur l'école
ou
**Pourquoi les enseignants ont-ils souvent l'impression
de devoir prendre en charge des missions de la famille ?**

Jean-Luc van Kempen
Analyse UFAPEC 2010 n°14

Introduction

La mutation profonde de la famille peut expliquer, en partie, les difficultés des relations entre les parents et l'école.

La famille assure essentiellement un rôle d'épanouissement personnel des individus en oubliant de transmettre aux enfants certaines règles de vie en société.

L'Ecole est amenée à intensifier son rôle de structuration de l'enfant en matière de codes de vie en société, notamment en apprenant les sept grandes exigences de la vie collective.

1. Les grandes mutations de la famille

Les grandes transformations de la famille résultent notamment de l'évolution des mentalités en matière d'émancipation, d'épanouissement et d'égalisation des individus.

1.1. L'absence de limites

Le slogan « il est interdit d'interdire » a fait évoluer l'éducation d'une forme trop rigide vers une forme sans limites et sans repères.

*« Les normes sont perçues comme un frein opposé à la liberté de l'enfant. On veut celui-ci autonome, sans toutefois appréhender la dimension de maîtrise de soi qu'implique cette autonomie ».*¹

Pour la psychanalyste Claude Halmos, bon nombre d'enfants souffrent d'absence de limites qui se manifeste de trois façons : ils ne sont pas suffisamment poussés à l'autonomie, leur place ne leur a jamais été clairement signifiée (ils sont parfois mêlés à la vie de couple de leurs parents) et les règles, dans la vie quotidienne, sont toutes élastiques et floues.²

Cette mutation des familles est une des caractéristiques d'une société d'abondance.

Comme le note Antoine Prost avec justesse, « dans des sociétés de pénurie, la famille était le lieu privilégié du premier apprentissage des nécessités de la vie sociale : le travail, l'obéissance, l'endurance »³. Les familles de la société d'abondance (...) se concentrent sur la visée du bonheur actuel de chacun de leurs membres. »⁴

Pour Christian Panier, magistrat belge, moins il y a de respect des limites par voie intrafamiliale, plus on a besoin du droit pour se défendre. Ce mode de régulation est indicatif de l'appropriation par chacun de son droit subjectif, qui s'accompagne du passage sous silence du droit de l'autre. On vient demander justice pour soi mais la décision fera toujours au moins un malheureux, et l'apaisement sera rarement à l'arrivée.⁵

¹ Marie-Claude BLAIS, Marcel GAUCHET, Dominique OTTAVI, Conditions de l'éducation, Paris, Stock, 2008

² Claude HALMOS, Grandir – Les étapes de la construction de l'enfant, le rôle des parents, Fayard, Paris, 2009

³ Antoine PROST, Education, société et politiques. Une histoire de l'enseignement de 1945 à nos jours, Paris, Le Seuil, 1997.

⁴ Marie-Claude BLAIS, Marcel GAUCHET, Dominique OTTAVI, op.cit.

⁵ Exposé de Christian PANIER, magistrat à Namur lors du colloque « Ecole, aide à la jeunesse et justice : quelles collaborations ? », organisé par la FeDeFoc et le Collège des Directeurs, le 26 mai 2009 à Mons.

Bon nombre de parents confondent épanouissement, bonheur et désir immédiat de l'enfant. La famille est plutôt conçue comme un espace d'épanouissement personnel qui n'accepte plus aussi facilement les règles qui devraient permettre aux enfants de s'insérer dans la vie sociale et, en premier lieu, au sein de l'école.

L'école doit donc tenir compte du fait que les enfants ont moins bien intégré, en familles, des limites et des règles nécessaires à la vie collective et aux apprentissages.

1.2. L'égalité entre parents et enfants

L'enfant est devenu le pivot de la famille et les parents entretiennent des relations d'égal à égal avec leurs enfants.

« Aujourd'hui, ce n'est plus le couple qui fonde la famille, c'est l'arrivée de l'enfant. L'enfant constitue le pivot de la famille, et les parents tentent de se maintenir autour de lui. Le principe d'indissolubilité glisse de la conjugalité à la filiation. Le lien d'engendrement devient la seule garantie de continuité et de stabilité de la famille. »⁶

« Les rôles disparaissent également, sous le double effet de l'égalisation des individus et de la valorisation de l'authenticité. Il n'y a plus que des personnes singulières ».⁷

Une tendance souterraine vise à nier les différences de sexes, de rôles et de générations. Des enfants en souffrent. Un adolescent disait à son père *« des copains, j'en ai en masse, un père, je n'en ai qu'un »*. Une fille disait au psychologue : *« Ma plus grande souffrance, c'est qu'il n'y a personne au-dessus de moi »*.⁸

L'enfant est souvent éduqué pour devenir lui-même sans trop prendre en considération les règles de la vie en commun.

« L'enfant entre désormais dans un rapport d'égal à égal avec ses parents. En apprenant que tout est négociable, il appréhende une humanité sans passé et sans règles préétablies... »⁹

Les parents sont écartelés entre le respect de l'enfant-sujet et l'instauration d'une autorité nécessaire à l'acte éducatif.

L'école doit donc compenser l'autorité qui manque souvent en famille.

1.3. La famille coupée de la société

Aujourd'hui, la famille ne remplit plus tellement son rôle d'éduquer l'enfant à vivre au sein de la société comme l'explique Marcel Gauchet :

« La famille-institution classique (...) avait une vocation éducative dans un sens fondamental. Il s'agissait d'apprendre aux enfants l'existence en société. C'est quelque chose qui va très loin et qui ne se réduit pas aux règles élémentaires de coexistence avec ses semblables : cela consiste à se penser comme quelqu'un qui a une place dans la société avec un rôle à jouer et des devoirs y afférant.

⁶ Marie-Claude BLAIS, Marcel GAUCHET, Dominique OTTAVI, op.cit.

⁷ Marie-Claude BLAIS, Marcel GAUCHET, Dominique OTTAVI, op.cit.

⁸ Jacques GRAND'MAISON, « Grandeur et misère de la parentalité moderne », conférence présentée à l'occasion de la journée d'étude « Nos enfants ont droit à leurs deux parents », tenu le 14 novembre 2003 au Québec.

⁹ Marie-Claude BLAIS, Marcel GAUCHET, Dominique OTTAVI, op.cit.

La famille 'désinstitutionnalisée' d'aujourd'hui, réduite à sa sphère privée, ne comprend même plus ce que cette tâche voulait dire. Les gens ne sont pas fous et mesurent très bien qu'il faut que leur enfant l'acquière, mais ils pensent que c'est à l'école et non à eux de le faire.(...)

*Au fond, la famille cocon veut protéger les enfants de la société dans laquelle ils auront à vivre. Ce qui n'est peut-être pas une très bonne manière de les y préparer ».*¹⁰

La famille a tendance à se vivre comme un îlot affectif plutôt que comme la cellule de base de la société. La famille reste le lieu des relations affectives et personnelles et fonctionne plutôt comme un rempart contre la vie publique.

L'école se voit donc chargée d'apprendre à l'enfant à vivre au sein d'une société.

2. Les nouvelles attentes des parents à l'égard de l'école

Les attentes des parents à l'égard de l'école portent surtout au niveau de l'épanouissement de leur enfant, sans nécessairement se rendre compte qu'il doit apprendre à être « un parmi d'autres ». Un grand nombre de parents comprennent plus difficilement la visée collective et impersonnelle de l'école.

*« Il semble bien que les parents souhaitent avant toute chose que l'école assure au présent le bien-être des enfants, et qu'elle ne trouble pas la quiétude familiale. Ils en arrivent à 'oublier' la nécessité de l'acquisition d'une culture sans laquelle ni l'émancipation des enfants, ni l'indépendance de la société future ne peuvent pourtant se concevoir. La rupture avec la vie collective à laquelle la famille était censée préparer l'enfant semble consommée».*¹¹

2.1. Apprendre les règles

L'école est donc confrontée à des difficultés résultant du fait que la famille n'apprend plus nécessairement à l'enfant à respecter un certain nombre de codes et de règles. Les enseignants ont donc souvent l'impression de devoir prendre en charge des missions de la famille.

L'éducation scolaire actuelle ne se limite plus à transmettre des connaissances et faire acquérir des compétences, mais vise aussi à faire respecter des règles de vie collective.

2.2. Se soumettre à l'autorité

*« L'obligation de se soumettre à plus haut que soi, la capacité de surmonter les frustrations, autrefois apprises dans la famille, disparaissent aujourd'hui de la première expérience de l'enfant. Le choc est grand pour celui-ci lorsqu'il entre à l'école et rencontre à la fois les règles de la vie collective et cet univers de normes que constituent les apprentissages. Ayant acquis dans la famille la conviction que tout peut être négocié, l'enfant est conduit à considérer toute norme imposée comme arbitraire, voire absurde. »*¹²

2.3. Prendre conscience de la société

L'éducation doit dépasser le point de vue strictement individualisé pour aider l'enfant à prendre conscience de sa place au sein de la société.

¹⁰ Marcel GAUCHET, « La famille ne veut plus socialiser et s'en décharge sur l'école », in « La Famille Chrétienne », 6 février 2009.

¹¹ Marie-Claude BLAIS, Marcel GAUCHET, Dominique OTTAVI, op.cit.

¹² Marie-Claude BLAIS, Marcel GAUCHET, Dominique OTTAVI, op.cit.

« L'école et l'ensemble de la société subissent le contrecoup de ce rejet sur l'extérieur de la fonction éducative et normative de la famille. Ce sont les parents eux-mêmes qui, n'étant pas dépourvus de bon sens et percevant bien que quelque chose manque à leurs enfants, demandent davantage d'institution, d'étayage éducatif, parfois même de prise en charge psychiatrique. La contradiction est de taille : d'un côté, on ne veut pas d'institution, de l'autre on en demande ».

L'école doit donc essayer de répondre à diverses demandes formulées par les enfants, les familles et la société.

« L'école est aujourd'hui face à une lourde tâche : elle doit concilier les habitudes éducatives liées à chaque enfant et viser le dépassement de leur singularité, et ce, dans un souci d'épanouissement de chacun, dans le respect du système de valeurs de chaque famille, tout en répondant aux exigences de sa mission d'apprentissage. »¹³

Selon Philippe Meirieu, un système ne peut fonctionner efficacement lorsque chaque personne essaie de satisfaire ses intérêts personnels.

« On voit bien que les intérêts individuels des parents sont légitimes, mais dès lors que tous les parents en tant qu'individus recherchent leur intérêt individuel, cela produit des effets collectifs qui sont, à terme, des effets de destruction du système. »¹⁴

Le dialogue est souvent difficile entre des parents qui défendent l'intérêt de leurs enfants et les enseignants qui veillent à l'intérêt général de tous.

« Les parents (...) tentent de défendre les intérêts de leur(s) enfant(s), en revendiquant de plus en plus un droit de regard et une certaine influence sur le fonctionnement de l'organisation qui prétend les instruire, les évaluer, décider en quelque sorte de leur destin, mais ils ne sont pas prêts à s'investir et pas toujours prêts à tenir compte, comme les enseignants sont obligés de le faire, des besoins de l'ensemble des élèves et du fonctionnement de l'école. Ces conflits d'intérêts sont d'autant plus aigus que nous vivons une période de redéfinition du travail éducatif des parties en cause. »¹⁵

Une véritable complémentarité entre l'école et la famille ne sera effective que dans la mesure où les parents expliqueront à leurs enfants que la vie humaine s'inscrit dans un monde de règles et de traditions.

¹³ Godefroid CARTUYVELS, secrétaire général de la FédEFoC lors du colloque « Ecole, aide à la jeunesse et justice : quelles collaborations », organisé par la FédEFoC et le Collège des Directeurs, le 26 mai 2009 à Mons.

¹⁴ Entretien avec Philippe Meirieu, « Les parents et l'école, de la rivalité au partage » dans « Enfance et Psy », n° 21, 2003, dossier « Parents et professionnels », Paris.

¹⁵ C MONTANDON, Les relations parents-enseignants dans l'école primaire et quelques causes d'incompréhension mutuelle, dans Education et famille de Paul DURNING et Jean-Pierre POURTOIS, De Boeck-Wesmael, Bruxelles, 1994.

3. Les sept exigences de la vie collective

Bernard Defrance, professeur de philosophie français définit les sept exigences de la vie collective qui devraient être apprises à l'école :¹⁶

3.1. Considérer chacun comme un être humain. Apprendre à ajuster nos manières d'être, à formuler nos demandes réciproques les uns à l'égard des autres, à nous enrichir mutuellement de nos différences.

3.2. Constaté que nos comportements quotidiens sont structurés par des habitudes, des coutumes, des règles de politesse. Faire l'expérience qu'il est bien utile de les connaître et de les respecter.

3.3. Apprendre l'extraordinaire variété des comportements culturels, des traditions, des religions, des croyances, des rituels sociaux. Faire prendre conscience de ses propres enracinements culturels et découvrir d'autres traditions et cultures.

3.4. Comprendre l'utilité, pour la liberté effective de chacun, des règles techniques de fonctionnement des groupes. Découvrir que sa liberté propre peut se construire avec celle de l'autre et non contre elle.

3.5. Apprendre à écouter, à argumenter, à corriger son point de vue personnel pour tenir compte de l'intérêt général. La qualité de citoyen confère des droits et exige le respect de devoirs.

3.6. Permettre au futur citoyen d'apprendre à respecter les convictions et les valeurs d'autrui, sans pour autant renoncer aux siennes.

3.7. Apprendre l'égalité de droit de tous les sujets humains. Le sens premier du verbe « interdire » signifie « dire entre nous », ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire.

4. Trois types de relations entre parents et école

Face à l'école, les parents développent généralement trois attitudes.¹⁷

4.1. Les parents-clients

Pour les parents-clients, l'Ecole doit répondre à leurs besoins individuels et s'adapter à leurs demandes. Quand ils sont mécontents, ils changent d'établissement comme on change de magasin.

« L'école est de moins en moins perçue comme un service public mais plutôt comme un service à la clientèle »¹⁸

4.2. Les parents-usagers

Les parents qui se comportent en usagers, considèrent que l'Ecole est un service public. Ils sont attachés à la notion d'égalité, restent relativement passifs et essaient de se conformer à ce qu'on attend d'eux.

¹⁶ Bernard DEFANCE, « Ils ne savent plus se tenir ! ou, comment réapprendre à vivre ensemble » dans Philippe MEIRIEU, L'école et les parents : la grande explication, Plon, Paris, 2000

¹⁷ Danielle MOUREAU, Ecole-familles, des trésors à découvrir, Formations des équipes enseignantes de l'école fondamentale, Ministère de l'Enfance, février 2004.

¹⁸ Propos de Francis Tilmant dans le dossier « 1980-2010, 30 ans d'évolution de la parentalité », Ligue des Familles.

Ces parents s'impliquent généralement dans les apprentissages à la maison qui comprend l'aide apportée dans le travail scolaire, les discussions liées au vécu scolaire, les encouragements, les compliments, etc.

4.3. Les parents-partenaires

Les parents qui se comportent en partenaires se mobilisent pour les projets scolaires, participent aux instances existantes et essaient de créer un dialogue et une réflexion autour de l'éducation de l'enfant.

*« Les parents participent parce qu'ils ont développé une compréhension de leur rôle parental qui inclut la collaboration, parce qu'ils ont un sentiment de compétence positif pour aider leur jeune à réussir, et parce qu'ils perçoivent les opportunités et les invitations à participer de la part de leur enfant et de l'école de leur enfant ».*¹⁹

On retrouve plus particulièrement au sein de cette dernière catégorie des parents, ceux qui s'engageront plus facilement dans l'animation d'une association des parents ou au conseil de participation.

L'OCDE associe le partenariat à « un processus puisqu'il s'agit d'apprendre à travailler ensemble et de mettre en valeur ce que chaque partenaire peut apporter de positif dans la relation ».²⁰

Des rencontres entre parents et enseignants pourront être efficaces dans la mesure où elles contribueront à développer le sentiment de confiance et de compétence des différents acteurs.

*« Les rencontres entre les parents et les enseignants, pour être efficaces, doivent se situer dans un contexte d'intersubjectivité visant à redonner le sentiment de confiance et de compétence aux différents acteurs, en l'occurrence, les parents. »*²¹

5. Le rôle de « go between » de l'enfant entre ses parents et l'enseignant

Il existe toujours une relation entre les parents et les enseignants,...même si les parents ne viennent par régulièrement à l'école. Même lorsqu'ils ne se rencontrent pas lors de réunions ou d'entretiens individuels, les parents et les enseignants communiquent entre eux par l'intermédiaire de l'enfant qui exerce le rôle de « go between ». Les contacts directs entre les adultes sont partiellement sous le contrôle de l'enfant.

*« Parents et enseignants ne se rendent pas toujours compte que ceux dont ils parlent sont aussi ceux à travers lesquels ils se parlent. Ils mesurent moins encore que, bien loin d'être un messenger docile, le go-between est l'arbitre des relations entre ses parents et ses maîtres. Il peut rendre possible ou vider de leur sens les communications directes ».*²²

« La division du travail éducatif crée entre la famille et l'école un système d'interdépendance et de communication beaucoup plus dense et complexe qu'entre la famille et le monde du

¹⁹ Rollande DESLANDES, « A vision of home-school partnership : three complementary conceptual frameworks », Présentation at the International Roundtable Conference A bridge to the future: collaboration between families, schools and communities; Ichthus College Rotterdam, The Netherlands, 22-23 novembre 2001.

²⁰ OCDE, Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement, Les parents partenaires de l'école, Paris, 1997

²¹ Rollande DESLANDES, op.cit.

²² Philippe PERRENOUD, Métier d'élève et sens du travail scolaire, Paris, ESF Editeur, 2004

travail des adultes. Parents et enseignants se surveillent mutuellement. Ils concertent parfois leurs attitudes éducatives, ils s'ignorent en d'autres occasions ou pratiquent un 'dialogue de sourds'. Cependant, même lorsque les relations directes sont rompues ou réduites à leur plus simple expression, parents et enseignants restent interdépendants et continuent à communiquer à travers l'enfant. »²³

Conclusions

La famille est plutôt conçue comme un espace d'épanouissement personnel qui n'accepte plus aussi facilement les règles qui devraient permettre aux enfants de s'insérer dans la vie sociale et, en premier lieu, au sein de l'école.

Les séparations et les recompositions des familles liées et à la dynamique d'égalisation des individus ont eu des conséquences indéniables. L'autorité paternelle a évolué vers l'autorité parentale parallèlement à une meilleure prise en considération des droits de l'enfant.

Les attentes des parents à l'égard de l'école portent surtout au niveau de l'épanouissement de leur enfant, sans nécessairement se rendre compte qu'il doit apprendre à être « un parmi d'autres ». Un grand nombre de parents comprennent plus difficilement la visée collective et impersonnelle de l'école.

L'école est donc confrontée à des difficultés résultant du fait que la famille n'apprend plus nécessairement à l'enfant à respecter un certain nombre de codes.

Les enseignants ont souvent l'impression de devoir prendre en charge des missions de la famille. L'éducation scolaire actuelle vise aussi bien à faire respecter des règles de vie collective qu'à transmettre des connaissances et faire acquérir des compétences.

Si la famille est un espace privé où il est essentiel que chacun puisse exprimer sa singularité dans un souci d'épanouissement de chacun, il importe aussi que la famille ne soit pas un cocon qui protège les enfants de la société dans laquelle ils doivent vivre.

Désireux d'en savoir plus ?

**Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.**

²³ Philippe PERRENOUD, *Métier d'élève et sens du travail scolaire*, Paris, ESF Editeur, 2004

Bibliographie

Philippe BEAGUE, Place du professionnel : laquelle ? et avec quelle formation ?, dans Parents, enseignants... La guerre ouverte ?, Couleur livres, Bruxelles, 2007

Marie-Claude BLAIS, Marcel GAUCHET, Dominique OTTAVI, Conditions de l'éducation, Paris, Stock, 2008

Marcel GAUCHET, « La famille ne veut plus socialiser et s'en décharge sur l'école », in « La Famille Chrétienne », 6 février 2009.

Jacques GRAND'MAISON, « Grandeur et misère de la parentalité moderne », conférence prononcée à l'occasion de la journée d'étude « Nos enfants ont droit à leurs deux parents », tenu le 14 novembre 2003 au Québec.

Claude HALMOS, Grandir – Les étapes de la construction de l'enfant, le rôle des parents, Fayard, Paris, 2009

Marie-Noëlle LOVINFOSSE, Brigitte GERARD, Colloque « Ecole, aide à la jeunesse et justice : quelles collaborations ? » organisé par la FÉDEFoc et le Collège des Directeurs, 26 mai 2009 à Mons in « Entrées Libres », n° 40, juin 2009.

Philippe MEIRIEU, L'école et les parents : la grande explication, Plon, Paris, 2000

Philippe MEIRIEU, « Les parents et l'école, de la rivalité au partage » dans « Enfance et Psy », n° 21, 2003, dossier « Parents et professionnels », Paris.

C. MONTANDON C., Les relations parents-enseignants dans l'école primaire et quelques causes d'incompréhension mutuelle, dans Education et famille de Paul DURNING et Jean-Pierre POURTOIS, De Boeck-Wesmael, Bruxelles, 1994.

Danielle MOUREAU Danielle, Ecole-familles, des trésors à découvrir, Formations des équipes enseignantes de l'école fondamentale, Ministère de l'Enfance, février 2004.

Philippe PERRENOUD, Métier d'élève et sens du travail scolaire, Paris, ESF Editeur, 2004